Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au prochain conseil communautaire de la communauté de communes « Piège Lauragais Malepère » qui aura lieu le :

jeudi 12 décembre 2024 à 18h00 à la salle multi-génération de Belpech (à côté de la médiathèque)

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1) ELECTION D'UN NOUVEAU VICE PRESIDENT

ADMINISTRATION GENERALE

- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2024
- 3) Compte-rendu des délégations données au Président
- 4) Modification des statuts de la CCPLM
- 5) Approbation de la modification des statuts su SMAH HVA
- 6) Lancement du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

RESSOURCES HUMAINES

- 7) Création d'un poste de conseiller numérique (poste non permanent)
- 8) Actualisation des dispositions relatives au télétravail
- 9) Protection Sociale Complémentaire
- 10) Adoption d'un règlement relatif aux titres restaurants
- 11) Instauration d'une indemnité forfaitaire de déplacement

FINANCES

- 12) Budget général : décision modificative n°1
- 13) Budget annexe eau »: décision modificative n°1
- 14) Budget annexe assainissement : décision modificative n°1
- 15) Budgets principal et annexes : ouvertures anticipées de crédits au titre du budget 2025
- 16) Demande de subvention auprès de la région au titre de la dotation pour l'innovation et l'expérimentation
- 17) Mise à jour tarifs relatifs aux chantiers d'insertion



ENVIRONNEMENT

18) Attribution du fonds de concours Environnement 2025

EAU/ASSAINISSEMENT / VOIRIE

- 19) Tarifs de l'eau et de l'assainissement au titre de l'année 2025
- 20) Redevances pour les agences de l'eau : adoption de redevances au titre des contre-valeurs pour les performances des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif
- 21) Convention avec le Syaden pour l'installation d'antenne sur les réservoirs de Lasserre de Prouille, Hounoux et Orsans
- 22) Modification des attributions de compensation au titre de la voirie
- 23) Adhésion au CEREMA
- 24) Procédure de classement de la voirie de la ZA du Lauragais

CULTURE

25) Demande de subvention au Département et à la Drac pour l'atelier Photo

Vous remerciant par avance de votre présence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Présiden

André VIDI A

